

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 novembre 2005  
(convocation du 14 novembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

|                                                              |                                                 |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)      | M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude           |
| M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45) | M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge         |
| M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel                         | M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime   |
| Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis                | M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri          |
| M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy                              | M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick             |
| M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain                    | M. LOTHAIER Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence   |
| M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques                    | M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre               |
| M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean                         | Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude |
| Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain                         | Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel    |
| M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel                        | Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette        |
| Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA                    | M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas        |
| FAILLE Marie Claude                                          | M. PONS Henri à M. QUERON Robert                |
| M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max                            | M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle         |
| M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude                      | Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne          |
| Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique            |                                                 |

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Gestion de la dette communautaire - Recherche d'un "conseil" en matière de dette - Lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché sur procédure adaptée - Décision - Autorisation**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux gère au 01/01/2006 un encours de dette de 447 millions d'euros constitué de 149 contrats.

Les prévisions inscrites au programme pluriannuel d'investissement, font ressortir, tous budgets confondus, un volume d'emprunts à mobiliser sur la période 2006-2010 de l'ordre de 900 millions d'euros.

Dans ce contexte, la Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite disposer d'un outil informatique d'aide à la décision, indépendant, lui permettant d'optimiser la gestion de sa dette, ainsi que d'améliorer sa prise de décision dans ce domaine, dont la complexité est sans cesse croissante.

Cet outil doit, à la fois, assurer de manière personnalisée et sécurisée, la transmission des données fournies par la Communauté quant à sa propre base, ainsi que les éléments de réponse émis par la société concernée.

L'accès à ce "conseil" ainsi que les délais de réponse invoqués, doivent par ailleurs, s'effectuer dans des conditions à la fois simples, rapides, et fiables, auprès de consultants, experts des marchés financiers.

Notre Administration, qui dispose depuis 3 ans d'une assistance pour la gestion de sa dette, souhaite pouvoir continuer à bénéficier d'un tel outil.

Cependant, l'article 28 du Code des Marchés Publics prévoit que des prestations homogènes ou des services ou fournitures dont le seuil est inférieur à 50.000 euros HT doivent faire l'objet d'un marché sur procédure adaptée.

Il convient donc de lancer un marché, d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, renouvelable deux fois, pour un montant annuel estimé à 11.500 € soit 34.500 € pour les 3 années.

Dans ces conditions, au regard des éléments présentés, et conformément aux dispositions du code des marchés publics, il vous est proposé, Mesdames, messieurs, de bien vouloir :

- Autoriser la Communauté Urbaine à lancer un marché sur procédure adaptée afin de permettre, à l'issue de la consultation menée auprès de différents intervenants, de disposer d'un outil lui permettant d'assurer la gestion active de sa dette.
- Autoriser M. Le Président de la Communauté à signer le marché à intervenir, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- Imputer la dépense au budget de l'exercice en cours, chapitre 011 – article 6226 – sous-fonction 0200.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
7 DÉCEMBRE 2005**

M. HENRI HOUDEBERT

